

29 jan 2021 -17:31

Appartient à [Conseil des ministres du 29 janvier 2021](#)

Justice : prolongation du fonctionnement de la maison de transition d'Enghien

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant l'intervention financière de l'Etat fédéral pour la maison de transition d'Enghien.

La politique de détention différenciée, prévue dans le Masterplan Prisons et Internement approuvé en 2016, prévoit la possibilité de créer des maisons de transition. Il s'agit de projets à petite échelle d'une quinzaine de places dans le cadre desquels des détenus déterminés, sélectionnés sur la base d'un certain nombre de critères, reçoivent vers la fin de leur peine l'opportunité de passer la dernière partie de celle-ci dans une maison de transition. Ils y sont assistés et accompagnés de manière intense afin de pouvoir par la suite mieux fonctionner à nouveau dans la société.

Après Malines en 2019, la deuxième maison de transition a ouvert à Enghien, le 1er janvier 2020. Le Conseil des ministres a pris connaissance de l'évaluation de cette première année d'exploitation de la maison de transition d'Enghien et approuve la proposition de prolongation de son fonctionnement pendant huit mois, à savoir jusqu'au 31 août 2021. D'ici là, un dossier d'évaluation détaillé sera établi. Il comprendra une évaluation plutôt conceptuelle de cette nouvelle modalité d'exécution de la peine. Ce dossier servira de base de décision concernant l'extension du projet à 100 places, conformément à ce qui est prévu dans le Masterplan III.

A cette fin, le Conseil des ministres approuve le projet d'arrêté royal fixant l'intervention financière de l'Etat fédéral pour le fonctionnement de la maison de transition d'Enghien pour les huit mois à venir.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact.kabinetVVQ@just.fgov.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be